

## REUNION ACCORD DROITS D'AUTEUR ET DEFRAIEMENT PHOTOS :

# Augmentation des salaires pour tous les Agistes acceptée par la Direction, mais refusée par la CFDT, la CFTC et le SNJ ...!

Le 14 décembre la CGT, CFDT, CFTC et SNJ (FO étant excusé) ont rencontré à nouveau la Direction pour négocier sur l'accord « Droits d'Auteurs » et sur l'avenir du défraiement des photos suite à la mise en place de la photo numérique.

Certains points soulevés par les organisations syndicales lors de la réunion précédente ont été pris en compte par la Direction, notamment une durée limitée à trois ans pour l'accord Droits d'Auteurs, demandée par la CGT.

Par contre, notre demande de traiter et signer deux accords de manière séparée, l'un pour le « Défraiement photos » et l'autre pour « les Droits d'Auteurs » car il s'agit bien de deux sujets distincts, n'a pas été retenue.

### LA PROPOSITION CGT :

#### 1<sup>er</sup> accord à signer : « Disparition défraiement photos »

⇒ Evolution des salaires de **tous les salariés d'AGI** (journalistes ou pas) par l'utilisation des 132.500 € qui servaient auparavant à la Direction de payer le défraiement des photos (et qui disparaît du fait du numérique).

Considérant un effectif total AGI de **373**, dont 259 journalistes et 114 non-journalistes (employés, ouvriers, cadres administratifs), cela entraînerait :

132.500 € divisés par 373 = **355 € d'augmentation par salarié et par an.**

#### 2<sup>e</sup> accord à signer : « Droits d'Auteurs »

⇒ Une «rétribution fixe individuelle » pour tous les journalistes détenteurs de la carte de presse fixée à 145 €.

**Résultat : les deux accords proposés par la CGT, ainsi articulés, permettaient d'augmenter :**

- les salaires des non-journalistes de 355 €,
- ceux des journalistes de 500€ (355 + 145 €).

**Ceci augmentant très légèrement l'enveloppe prévue par l'entreprise.**

**La Direction a accepté notre proposition « à condition que les autres syndicats soient d'accord ».**

*Une suspension de séance a alors été demandée par le SNJ...*

### A la reprise des discussions, une situation invraisemblable et incompréhensible s'est produite !

Les syndicats **CFDT, CFTC et SNJ** ont totalement refusé la proposition de la CGT, arguant que les 132.500 € « libérés » par la suppression du défraiement photos, devaient revenir exclusivement aux journalistes et pas aux employés, ouvriers et cadres administratifs d'AGI.

Dans le même temps, ils ont accepté les 500€ que la Direction avait proposés comme fixe individuel pour chaque journaliste dans le cadre des Droits d'Auteurs. Vous l'aurez compris, la position de ces syndicats (CFDT, CFTC, SNJ) fera en sorte que seuls les journalistes verront leurs revenus annuels augmenter de 500€.

**Les 114 autres salariés d'AGI n'auront rien.**

Les syndicats CFDT, CFTC et SNJ ont refusé la proposition de la Filpac-CGT qui était sociale, réaliste, équitable, justifiée et surtout acceptable par la Direction.

Par pur esprit corporatiste, ces syndicats ne font pas gagner plus d'argent aux journalistes, mais refusent toute augmentation pour les autres Agistes.

### La cerise sur le gâteau...

Lorsque nous les avons interpellé sur les conséquences d'une telle attitude, en rappelant que dans cette société il n'y a pas uniquement de journalistes, ils ont accepté le principe de discuter d'une évolution des revenus des Agistes « *parallèlement et dans un autre contexte* ».

**Alors, pour que cette idée ne parte pas aux oubliettes, nous leur avons aussitôt proposé de joindre les actes à la parole, et de signer un engagement avec la Direction pour l'ouverture rapide de négociations sur un nouveau plan de carrière pour tous les salariés d'AGI.**

**Leur réponse a été encore une fois : NON !**

**DECIDEMENT, CE N'EST PAS BON D'ETRE NON-JOURNALISTE A AGI !**